

Subventions aux associations à caractère social

Mme l'Adjointe DUFAY, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Action Sociale, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Proposition Commission 2006
Centre de Rencontre de la Double Ecluse/ALEPH	Cette association fait partie de l'Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant et l'Adulte (ADDSEA). Son objet est l'accompagnement social et l'insertion. Ces actions ont aussi pour but la lutte contre les discriminations. Il est proposé un complément de subvention.	2 000 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes du Doubs CIDF	Cette association intervient pour la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes. Elle apporte un soutien conséquent aux femmes qui se trouvent en situation de fragilité (séparation, perte d'emploi), par le biais de l'accueil de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement. L'association connaît actuellement des difficultés financières, dues notamment à des charges importantes de loyer. Il est proposé un complément de subvention.	2 000 €
AZUR 25	Cette association pour objet de porter secours aux pupilles de l'Etat et ressortissants de l'aide sociale à l'enfance du Département du Doubs. Un complément de subvention est proposée pour apporter une aide au paiement du loyer au 26 rue Renan	1 260 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 260 €, sera prélevée au chapitre 65.524/6574 CS 48020.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

Mme TETU n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2006.